

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mettre à jour et perfectionner ses connaissances et compétences dans les domaines : juridique, économie, commercial, les domaines techniques relatifs à la construction, l'habitation, l'urbanisme, la transition énergétique, et la déontologie
- Remplir l'obligation de formation continue selon le Décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier, nécessaire à l'exercice de la profession et pour le renouvellement de la carte professionnelle

COMPÉTENCES VISEES

- Consolider les acquis techniques métier immobilier
- Respecter les exigences de déontologie en immobilier
- Intégrer les nouveautés réglementaires impactantes pour l'activité de l'immobilier

PUBLIC CONCERNE

Tout professionnel de l'immobilier devant se conformer aux obligations du Décret 2016-173 du 18/02/2016 (titulaires de la carte professionnelle, ainsi que les négociateurs, les salariés ou indépendants)

PRÉ-REQUIS

Pas de prérequis de diplôme
Prérequis technique : disposer d'un terminal informatique (ordinateur, tablette ou smartphone) et d'une connexion internet

MOYENS ET MODALITES D'ÉVALUATION

Tout au long du parcours, des exercices sous forme de quiz ainsi que des mises en situation sous forme de cas concrets permettent au stagiaire de se situer au regard des exigences attendues.

Quiz amont de positionnement
Quiz d'ancrage intermédiaires
Quiz final de validation
Attestation de formation délivrée sous réserve d'obtention d'un score supérieur à 70% au quiz final

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Plateforme e-learning interactive : vidéos, slides, exercices pratiques, quiz intermédiaires d'ancrage
Formation entièrement sonorisée et sous-titrée

DURÉE

Durée totale de la Formation : 28 heures

COÛT

Coût : 249,00 €, opération exonérée de TVA en application de l'article 261- 4.4 du code général des impôts.

DATES DE FORMATION

A déterminer en fonction des disponibilités du stagiaire

La formation inclut les 2 heures de déontologie minimum obligatoires pour renouveler la carte professionnelle.

Quiz Amont de positionnement

Déontologie

Déontologie de l'agent immobilier
La non-discrimination dans l'immobilier

Actualités

Les acteurs du marché Immobilier
Le marché de l'immobilier et son actualité
Loi ELAN : Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique
RE 2020 : les nouveaux standards de la construction
LE PTZ 2021
Le nouveau DPE
Le dispositif Pinel et Pinel plus

Réglementation

Du mandat à l'acte authentique de vente (l'essentiel)
Les règles d'urbanisme
La lutte anti-blanchiment et le financement du terrorisme
Loi Sapin II : la lutte contre la corruption

Technique métier

Le Contrat de Construction de Maison Individuelle (CCMI)
Tout savoir sur le dispositif Denormandie
Le régime de location meublée et les locaux commerciaux équipés
Le régime des monuments historiques
Acheter un logement sur plan : la VEFA
Le régime Malraux
La copropriété
Gestion locative : de la sélection du locataire à sa sortie des lieux

Financement d'un bien immobilier

Les types de projets immobiliers
Les modes d'acquisition d'un bien immobilier
Les dispositifs d'aide dans le cadre d'une acquisition immobilière

Digital

Améliorer votre culture digitale
Comment réussir la conduite du changement digital ?
Sensibilisation à la sécurité informatique
Comprendre les enjeux du RGPD
Mieux communiquer sur les réseaux sociaux

Quiz final de validation (20 questions)

Le stagiaire doit obtenir un score de 70% minimum pour valider sa formation. En cas d'échec, une 2ème tentative est disponible.

Inscriptions à transmettre à contact@ifib.fr
Inscription e-learning : entrée possible toute l'année
Accès à l'information et étude des besoins et adaptation pour les personnes en situation de handicap :
contactez-nous sur contact@ifib.fr ou au 01.30.59.24.16